

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?Appels-a-projets-Jumelages-et-residences-d-artistes-et-de-journalistes-en>



Appels à projets - Jumelages et résidences d'artistes et de journalistes en milieu scolaire - Année scolaire 2023-2024



Élémentaire - Maîtrise de la langue et Parole de l'élève -
Date de mise en ligne : samedi 28 janvier 2023

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

Dans le cadre des politiques de démocratisation de la culture et de développement des publics, de formation des jeunes et des politiques en faveur de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation aux médias et à l'information, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie (DRAC) et ses partenaires lancent deux appels à projets :

1 - « Jumelages - résidences d'artistes » - Dispositif annuel partenarial d'éducation artistique et culturelle

Celui-ci offre à tous les établissements scolaires de l'académie de Normandie ainsi qu'aux établissements relevant de l'enseignement supérieur + autres établissements (CFA,...), la possibilité d'accueillir des artistes, des professionnels de la culture en résidence sur une année scolaire et d'initier des actions artistiques rayonnant sur l'année scolaire et une communauté éducative élargie.

NOUVEAU ! En 2023-2024

Il est proposé à titre expérimental, d'associer plus étroitement le projet d'éducation artistique et culturelle au projet de création des artistes, en offrant la possibilité aux artistes de percevoir en complément une bourse pour des temps dédiés à leur création, augmentant ainsi le temps de présence dans l'établissement d'une semaine minimum.

2 - « Jumelages - résidences de journalistes » - Dispositif annuel partenarial aux médias et à l'information

Celui-ci offre à toutes les écoles/établissements scolaires de l'académie de Normandie ainsi qu'aux établissements relevant de l'enseignement supérieur + autres établissements (CFA,...), la possibilité d'accueillir des journalistes en résidence sur une année scolaire et d'initier des actions d'éducation aux médias et à l'information rayonnant sur l'année scolaire et une communauté éducative élargie.

Cahier de charges et dossier de candidature sur le portail métier en lien ci dessous :